

A 20

S. D. 234-19

— 7 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, concernant les opérations du deuxième tour de scrutin dans les élections législatives, départementales et municipales.

(Nommée le 28 mars 1903.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : BONNEFOY-SIBOUR.
2^e — GARREAU.
3^e — LOUIS BLANC, *Président*.
4^e — RÉPIQUET.
5^e — POIRRIER.
6^e — OBISSIER SAINT-MARTIN.
7^e — LORDEREAU.
8^e — HONORÉ SAUVAN, *Secrétaire et Rapporteur*.
9^e — JULES GODIN.

61977

PARIS. — IMPRIMERIE DU SÉNAT, PALAIS DU LUXEMBOURG. — P. MOUILLOY.



^

Séance du Samedi 28 Mars 1903.

La Commission relative aux opérations
concernant le 2^e tour de scrutins dans les
élections législatives, départementales et
communales, a nommé :

Président, M. Louis Blanc ;
Secrétaire et rapporteur
M. Henri Sauvan.

A l'unanimité, la Commission a décidé
d'émettre un avis favorable en chargeant
M. Sauvan de déposer un rapport ad hoc

Le Président

Le Secrétaire

